

GEOGRAPHIE REVISITÉE SERVICE PUBLIC LIQUIDÉ

Après le transfert du service du cadastre, c'est la fermeture programmée du Service des Impôts des Particuliers et du Service des Impôts des Entreprises d'AMBERT.

. C'est un recul de la présence de la Direction Générale des Finances Publiques sur la commune

En effet, « un point de contact » n'est pas un service de la DGFIP.

Les Maisons des Services Au Public (MSAP) ou Maisons France Service (MFS) sont gérées par les collectivités locales ou la Poste.

. C'est un recul de la qualité du service public pour les usagers

En effet, les accueils de proximité ne fourniront pas le même service aux usagers.

Actuellement, un usager qui se rend dans un service de la DGFIP est immédiatement renseigné. Il peut obtenir des délais de paiement, aide à la déclaration des revenus, par exemple.

Un agent d'une MSAP/MFS, tout formé qu'il soit, ne pourra pas renseigner aussi efficacement les usagers.

. C'est la suppression de l'accueil physique qui pénalisera encore une fois les usagers les plus défavorisés compte tenu de l'éloignement géographique

. C'est un impact au niveau des commerces où les agents, aujourd'hui, déjeunent ou font leurs courses sur leur lieu de travail

. C'est un recul des conditions de travail des agents.

NON A L'ABANDON DE NOS TERRITOIRES RURAUX PAR LES SERVICES PUBLICS,

RÉSISTONS !

Les agents d'AMBERT en colère

